



# Dieu aime-t-il les prêts à intérêt ? Les religions du livre et la finance

# Table des matières

<b>1. Les religions du Livre et la finance. (Anne Morelli)</b>	<b>3</b>
Le prêt à intérêt est-il compatible avec la religion ?.....	3
<b>2. “Ni morsure, ni accroissement... crains ton Dieu...” :     judaïsme et prêt à intérêt. (Thomas Gergely)</b>	<b>4</b>
<b>Ouvrages de référence</b>	<b>10</b>
<b>3. Le christianisme et les prêts à intérêt. (Anne Morelli)</b>	<b>11</b>
Les contradictions des premiers textes chrétiens.....	11
Banquiers et usuriers au moyen âge.....	14
Au nom de dieu et du profit.....	15
Des prédicateurs franciscains luttent contre l’usure.....	15
Le protestantisme déculpabilise la richesse.....	17
Banques religieuses et banques éthiques.....	17
<b>4. L’argent et l’usure en islam. (Paul Neuenkirchen)</b>	<b>19</b>
Monnaie et notions économiques dans le Coran.....	20
L’usure dans les sources scripturaires de l’islam.....	22
I. L’usure dans le Coran et ses exégèses.....	22
II. L’usure dans les ḥadīṭ.....	25
Ruses pour contourner l’usure et avis contemporains.....	26
I. Les méthodes de contournement du riba par les juristes.....	26
II. Le prêt à intérêt et son évolution dans le monde musulman contemporain.....	28



# Les religions du Livre et la finance

(Anne Morelli)

## LE PRÊT À INTÉRÊT EST-IL COMPATIBLE AVEC LA RELIGION ?

Les trois religions dites « du Livre » (judaïsme, christianisme et islam) se sont posé cette question, et, plus largement, se sont interrogées sur le rapport du croyant à l'argent. Mais Dieu a-t-il un point de vue sur les transactions financières ? Les prêts d'argent ? À partir de quel taux estime-t-il qu'il s'agit d'une opération illicite (« haram » pour les musulmans) ? Est-il permis de prêter sur gage et à intérêt aux seules personnes extérieures à la communauté, comme semble le préconiser le Deutéronome (23, 20-2) ?

Nous allons parcourir, par ordre chronologique d'apparition dans l'histoire, les positions des trois religions dites du Livre face à ces questions.

Pour toutes les trois, les positions se prennent en principe par rapport à ce que dit leur livre sacré. Mais ces textes sont souvent sujets à des interprétations diverses et contiennent par ailleurs fréquemment à l'intérieur d'un même livre sacré des passages au sens contradictoire.

Théoriquement, la position des religions par rapport à l'argent, à la finance et au prêt à intérêt se devrait d'être intemporelle et constante. Dans la pratique, des questions nouvelles se sont posées, qui ne trouvent guère de réponse dans ces textes millénaires.

Ainsi, si jouer à des jeux de hasard est contraire à l'islam, que peut faire un musulman de l'argent gagné à une loterie ? Cet argent est impie,

impropre à financer un pèlerinage à La Mecque, à en faire don à une mosquée, à être donné par charité à des nécessiteux. Mais alors qu'en faire<sup>1</sup> ?

Et les parents musulmans ne peuvent-ils pas acheter un billet de cette tombola organisée dans l'école de leurs enfants pour financer un équipement scolaire et dont le premier prix est une belle télévision ? Que devraient-ils faire du prix s'ils le gagnent ?

De l'autre côté, la « théologie de la prospérité » prêchée dans les favelas brésiliennes par les évangéliques, pourtant fondamentalistes quant au respect des textes de la tradition chrétienne, accepte de « purifier » l'argent mal acquis des trafiquants qui ont amassé des fortunes illégalement, ont abjuré leur vie de pêcheurs mais ont gardé leur argent<sup>2</sup>.

Chez les catholiques la tension est réelle entre le pape François, rappelant qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et l'argent, et les hommes d'affaires, banquiers et spéculateurs catholiques qui assurent qu'il y a moyen de mener, de pair et en harmonie, activités financières et pratique religieuse catholique.

En fonction du contexte sociétal, les principes de base des religions par rapport à la finance sont ajustés, contournés, réinterprétés pour aboutir à des accommodements avec les textes sacrés, que la modernité impose.

1 La question n'est pas théorique : l'imam de Roquetas (Espagne) n'a eu de cesse de répéter que l'argent gagné à la loterie est « haram ». Les 1600 tickets gagnants de la loterie espagnole de Noël (« el gordo ») avaient été vendus fin 2015 dans cette ville d'Andalousie où travaillent de nombreux migrants musulmans. (Elise Barthet, « Le trésor maudit de Roquetas », in *Le Monde*, 31 mars 2016).

2 Christina Vital de Cunha, *Oração de traficante* (= prière de trafiquant), Garamond, 2015.

## **THOMAS GERGELY**

*Thomas Gergely est philologue de formation. Après une longue carrière au département de communication, actuellement, il enseigne au département de Philosophie de l'ULB. Il est également professeur honoraire d'histoire juive à l'Institut d'Etudes du Judaïsme de l'ULB, Institut dont il est directeur depuis 2001. Il est auteur de livres et de nombreuses publications scientifiques de rhétorique, de linguistique, d'histoire juive et de philosophie religieuse. Pour ses enseignements, Thomas Gergely est titulaire du Prix Socrate 2007 de l'ULB et il a reçu le Prix Mensch 2005 du CCLJ.*

## **ANNE MORELLI**

*Anne Morelli est historienne. Elle a notamment enseigné l'« Histoire des églises chrétiennes contemporaines » et les « Textes chrétiens contemporains » au Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité de l'ULB dont elle a été directrice. Actuellement professeure honoraire de l'ULB, elle y enseigne les « Contacts de cultures ». Elle est l'auteure ou la coordinatrice de nombreux ouvrages, notamment sur les « sectes » et hérésies et sur le lien entre violence et religions.*

## **PAUL NEUENKIRCHEN**

*Paul Neuenkirchen est islamologue. Il a soutenu une thèse sur le discours eschatologique coranique à l'école pratique des Hautes Études (Paris) en 2019, a publié plusieurs articles scientifiques sur le Coran et est co-auteur du Coran des historiens (Éditions du Cerf, 2019).*